



Stage 2022

Le PDIPR un outil au service de la valorisation du territoire et de la promotion de la randonnée

La complexité des données prises en compte par le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) que coordonne le Département justifie d'engager une réflexion spécifique sur la mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG) efficace et opérationnel qui permettra d'améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine « chemins » et son accessibilité pour tous ses utilisateurs.

Cette réflexion est un préalable indispensable à la poursuite des actions engagées par le Département en matière de gestion et de valorisation des chemins ruraux qui s'inscrit dans un cadre juridique et institutionnel impliquant les collectivités territoriales et les usagers.

Un état des lieux a été réalisé les années précédentes afin d'évaluer les données relatives aux tracés et aux délibérations des collectivités pour le classement des chemins. Cet état des lieux a ensuite trouvé une déclinaison à travers la rédaction d'un guide méthodologique permettant de préciser la méthode d'actualisation et les modalités de valorisation des chemins.

Il s'agit de s'intéresser désormais à l'analyse fine des tracés numérisés dans les bases de données du Département en les confrontant à l'emprise réelle des chemins présents dans l'Aisne. L'accent sera mis pour cela sur les itinéraires de randonnées dont le Département doit assurer le suivi et les équipements.

Missions confiées au stagiaire :

- Contribuer à la conception d'un système d'information géographique sur les chemins intégrant l'ensemble des éléments cartographiques disponibles au Conseil Départemental,
- Expérimenter l'outil développé par les services du Département pour la collecte et le référencement des données terrain, sur plusieurs communautés de communes, afin d'en valider l'opérationnalité (déplacements terrain à prévoir),
- Produire un tutoriel interne, sur le modèle de celui proposé sur le versant cadastral et réglementaire du PDIPR, pour permettre le référencement des chemins par des agents de la collectivité,
- Contribuer à nourrir le guide méthodologique en y intégrant des éléments de valorisation et mise en avant des chemins de randonnée.

Durée : 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude territoire et gestion des données

Profil recherché : Master 2 en géomatique, environnement, aménagement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Jérôme Canivé, Directeur du développement et de la prospective

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (possible dépannage gracieux pour l'hébergement selon disponibilité)

Déplacements : permis B indispensable pour déplacement sur le terrain (chemins ruraux) dans les communautés de communes expérimentales (rayon ½ h autour de Laon), véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel